

## Bourse Lycée

### Pour information des familles

Si vous pensez pouvoir bénéficier de la Bourse Lycée pour l'année scolaire 2019 - 2020, nous vous invitons à télécharger le dossier de demande depuis le site du collège - [www.eugenedemazenod.org](http://www.eugenedemazenod.org) – rubrique «les informations pratiques» - ou sur le site du ministère [www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) puis à le retourner, complété au collège, le plus tôt possible.

Vous y trouverez également la fiche «Plafond de ressources applicables pour l'attribution des bourses» qui vous permettra de vérifier vos droits en fonction de vos revenus.

La date limite de dépôt fixée par une note ministérielle est le **17 mai 2019 au plus tard**. Le dossier est à remettre, par l'élève, au bureau de Vie Scolaire du collège dès que possible.

### Nous attirons votre attention sur plusieurs points :

- le revenu fiscal de référence demandé (à fournir dans tous les cas) est **celui de l'année 2017 (avis d'imposition 2018)**
- le questionnaire « pour une étude rapide de vos droits »
- l'engagement du demandeur (date et signature du responsable légal)
- toutes les pièces justifiant d'une situation particulière

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Cyril Gambini  
Chef d'établissement



Nous sommes là pour vous aider



N°51593#07

## Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2019-2020

Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

### Notice d'information

#### ►► Vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux

#### ►► Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017. En cas de modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources, vos revenus de l'année 2018 peuvent être pris en compte
- 2) les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2017 à ne pas dépasser	18 105€	19 497€	22 281€	25 763€	29 245€	33 424€	37 601€	41 780€

Un simulateur accessible depuis [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

#### ►► Comment faire votre demande de bourse nationale de lycée ?

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire public, la demande de bourse de lycée s'effectue en ligne sur votre compte Education nationale jusqu'au 4 juillet 2019. Renseignez-vous auprès de l'établissement scolaire fréquenté.

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire privé, vous pouvez obtenir un formulaire de demande de bourse nationale de lycée en vous adressant à l'établissement de votre enfant ou en le téléchargeant sur [education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

Vous remplirez ce formulaire et y joindrez :

- une copie de votre avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017,
- les pièces justificatives correspondant éventuellement à votre situation particulière, dont vous trouverez la liste en rubrique n°4 du formulaire de demande de bourse

**Vous remettrez le dossier complet (imprimé et pièces justificatives) à l'établissement fréquenté par votre enfant.**

**Date limite nationale : 4 juillet 2019**

#### POUR EN SAVOIR PLUS

► Vous pouvez vous adresser à l'établissement d'accueil de votre enfant

ou consulter : [www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee) et utiliser le simulateur de bourse en ligne



N°11319\*16

## Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2019-2020

Cadre réservé à l'établissement

INE : | | | | | | | | | | | | | | | | N°Etab : | | | | | | | | | | | |

Date de dépôt du dossier dans l'établissement : | | / | | / | | / | | / | | / | | / | | / | | / | |

**Important : merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de ne rien inscrire dans les cases grises**

### 1 - Renseignements concernant les membres de la famille

#### L'enfant pour lequel vous demandez la bourse

Son nom : \_\_\_\_\_

Ses prénoms : \_\_\_\_\_

Fille  Garçon  Sa date de naissance : | | | | | | | | | | Son département de naissance : | | | | |

Sa nationalité : Française  d'un pays de l'Union européenne  d'un autre pays

Si l'enfant est sous-tutelle administrative, indiquez l'organisme : \_\_\_\_\_

#### Vous-même

Vous êtes : le père  OU la mère  OU le représentant de l'enfant

Votre nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : \_\_\_\_\_

Votre adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : | | | | | | | | | | Commune : \_\_\_\_\_

N° de tel : | | | | | | | | | | | | | | | | Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

En activité professionnelle : oui  non  Profession : \_\_\_\_\_

Situation de famille : marié(e)  pacsé(e)  en concubinage  séparé(e)  divorcé(e)  veuf(ve)  célibataire

#### Votre conjoint(e), votre concubin(e) ou votre partenaire de Pacs

Est-il : le père  ou la mère  de l'enfant

Son nom (suivi éventuellement du nom d'usage) et prénom : \_\_\_\_\_

Son adresse si elle est différente de la vôtre : \_\_\_\_\_

Code postal : | | | | | | | | | | Commune : \_\_\_\_\_

En activité professionnelle : oui  non  Profession : \_\_\_\_\_

### 2 - Renseignements relatifs à la scolarité

#### Etablissement actuellement fréquenté par votre enfant

Nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Code postal : | | | | | | | | | | Commune : \_\_\_\_\_

Classe actuelle de l'élève : \_\_\_\_\_

| | | | | | | | | | (MEF-classe : libellé court)  
à compléter par l'établissement

Cadre réservé à l'administration

Charges et ressources : Nombre d'enfants | | | |

ENF | | | |

Ressources

| | | | | | | | | |



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE



N°11319\*16

## Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2019-2020

### 3 - Renseignements pour déterminer les charges du foyer

*Merci de remplir le tableau ci-dessous :*

Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'enfant pour lequel vous demandez la bourse)	Date de naissance	Etablissement scolaire, université fréquentée ou profession	BOUSIER	
			Oui	Non

### 4 - Pièces à joindre à votre dossier

**Dans tous les cas**

- une copie complète de votre avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017

Selon votre situation	Pièces complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage	L'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 de votre concubin(e).
En cas de changement dans votre situation entraînant une diminution de ressources en 2018	Votre situation déclarative des revenus 2018 ou votre avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018, dès sa réception. Tout justificatif de la modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources en 2018 et attestation de paiement de la CAF.
En cas de changement récent de votre situation familiale, exclusivement décès de l'un des parents ou divorce ou séparation : vos seuls revenus seront pris en compte	Justificatif de modification de situation familiale - attestation de paiement de la CAF.
Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition 2018	L'attestation de paiement de la CAF indiquant les personnes à votre charge Justificatif du changement de résidence de l'enfant.
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	La copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille et attestation de paiement de la CAF.

### 5 - Engagement de la famille

**Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)**

Je soussigné(e) le père  ou la mère  ou le (la) représentant(e) de l'enfant

Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts.

**Date et signature :**

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (loi n°68-690 du 31 juillet 1968, article 22).

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du service académique dans lequel la demande est envoyée.

**Rubrique réservée au chef d'établissement**

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

**OBSERVATIONS EVENTUELLES :**

**Signature du chef d'établissement  
& timbre de l'établissement**

DATE : / /

**POUR UNE ETUDE RAPIDE DE VOS DROITS :**  
**REPONDEZ AUX QUESTIONS CI-APRES, POUR VOUS ET VOTRE CONJOINT :**

VOUS (DEMANDEUR)	CONJOINT CONCUBIN
PROFESSION	PROFESSION

**1 - Travaillez – vous ?**

- êtes-vous salarié :

OUI  NON  OUI  NON   
 OUI  NON  OUI  NON

**2 - Etes-vous au chômage ?**

Depuis quelle date :

(Joindre l'attestation de Pôle Emploi précisant la date de la perte d'emploi  
 OU la notification de refus ou de fin de droit).

OUI  NON  OUI  NON   
 |\_|\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_|

**3 - Etes-vous pensionné(e) ?**

Depuis quelle date :

Invalidité, maladie  Retraite civile ou militaire  
 (Joindre copie du dernier avis de paiement ainsi que celui des ou de la caisse(s) complémentaire(s)).

OUI  NON  OUI  NON   
 |\_|\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_|

**4 - Etes-vous en grave maladie/affection de longue durée ?**

Depuis quelle date :

(Joindre une attestation de l'assurance maladie)

OUI  NON  OUI  NON   
 |\_|\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_|

**5 - Etes-vous divorcé(e) ou séparé(e) ?**

Depuis quelle date :

(Joindre toute pièce officielle précisant la résidence garde des enfants).

OUI  NON  OUI  NON   
 |\_|\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_|

**6 - Etes – vous veuf(ve) ?**

Date du décès du conjoint :

OUI  NON

|\_|\_|\_|\_|\_|

## BARÈME DES BOURSES NATIONALES D'ÉTUDES DE SECOND DEGRÉ DE LYCÉE

Barème d'attribution des bourses de lycée 2019 - 2020 - Année de référence des revenus : 2017

<b>Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser</b>						
<b>Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017</b>						
Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	18 105	14 332	12 172	9 817	6 101	2 384
2	19 497	15 636	13 278	10 708	6 779	2 849
3	22 281	18 241	15 491	12 494	8 135	3 776
4	25 763	20 849	17 705	14 279	9 490	4 701
5	29 245	24 758	21 024	16 956	11 524	6 091
6	33 424	28 666	24 344	19 635	13 559	7 480
7	37 601	32 576	27 665	22 310	15 592	8 872
8 ou plus	41 780	36 487	30 985	24 988	17 626	10 261
Montant annuel de la bourse	438 €	540 €	636 €	732 €	831 €	930 €

*Les élèves fréquentant une classe de niveau collège dans un lycée ou un EREA bénéficieront d'une bourse de lycée qui ne peut excéder l'échelon 3.*

Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1002 €
---	-------	-------	-------	-------	-------	--------

(\*) attribuée aux boursiers de lycée entrant en classe de seconde avec une mention Bien ou Très bien au DNB

Montant annuel de la prime d'internat accordée aux élèves boursiers internes : 258 €

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation (liste déterminée par arrêté) : 341,71 €